

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2014 fixant la répartition du nombre de sièges et les modalités de nomination des représentants des personnels aux comités techniques spéciaux départementaux et au comité technique spécial académique relevant de l'académie de Dijon ;

Vu les résultats des élections professionnelles au comité technique spécial départemental du 6 décembre 2018 ainsi que le nombre de sièges attribués à chacune des organisations syndicales ;

Vu les propositions de mesdames et messieurs les secrétaires généraux des syndicats SGEN-CFDT, FSU, UNSA éducation et FNEC-FO-Force ouvrière ;

L'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ;

ARRÊTE

Article unique : l'arrêté du 7 janvier 2019 est modifié comme suit :

II – Représentants des personnels

1 – Titulaires

SGEN CFDT (1)

Madame Anne-Marie PETIT, professeure au lycée Henri Vincenot de Louhans, auparavant titulaire, est remplacée par **monsieur Didier VINCENT**, professeur au lycée Parriat de Montceau-les-Mines.

2 – Suppléants

FSU (4)

Monsieur Jean-Louis ANDRE, professeur au collège Le Petit Prétan de Givry, auparavant suppléant, est remplacé par **monsieur Ghislain BERTRAND**, professeur au collège de Cuisery.

SGEN CFDT (1)

Monsieur Didier VINCENT, professeur au lycée Parriat de Montceau-les-Mines, auparavant suppléant, est remplacé par **madame Estelle MARTY**, professeure au collège des Epontôts de Montceau-les-Mines.

Mâcon, 14 octobre 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail, positioned centrally on the page.

Fabien BEN
L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'éducation nationale